

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 115 (2017)

Heft: 4

Artikel: 100 ans ASGP/GP SSMAF/IGS

Autor: Hofmann, Mathias

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

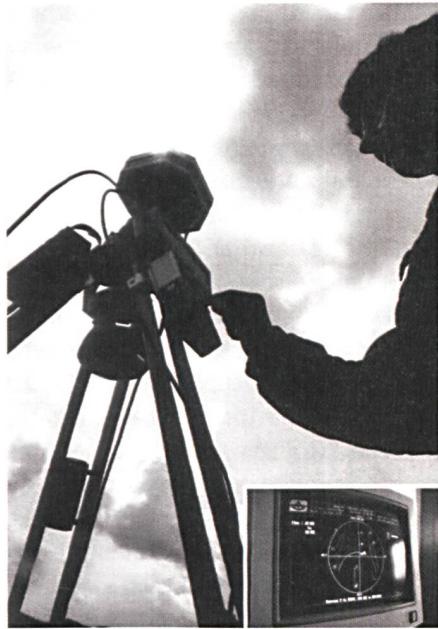


Abb. 9: Vermessung 1990er-Jahre.
Fig. 9: Mensuration dans les années 1990.

Artikel zeigt er uns seine Empfindungen bezüglich der Geometer Europas. Schon bei der Gründung der GE schwebte den Mitgliedern eine Organisationsform wie in der Schweiz vor, wie sie die Schweiz mit der IGS und geosuisse kennt.

Anfänglich war das nicht möglich, doch erfolgte sukzessive die Annäherung zum CLGE (Comité de liaison des Géomètres Européens), zu dem das Verhältnis anfänglich sehr gespannt war. 2010 gelang dann die Fusion und die GE wurden zur Interessengruppe PARLS (Public Appointed and Regulated Liberal Surveyors) des CLGE, deren erster Präsident der damalige IGS-Präsident Maurice Barbieri (heute Präsident des CLGE) wurde. Auch wenn die Schweiz nicht zur EU gehört, war und ist Beschäftigung mit dem EU-Recht betreffend unserem Berufsstand für die IGS bedeutungsvoll. In einem kleinen Artikel über seine Zeit als IGS-Präsident beschreibt Maurice Barbieri auch diese Zusammenhänge.

Die IGS führte die dritte Dreiländertagung DACH 2005 nach Lindau 1980 und Bregenz 1995 in Bad Ragaz erfolgreich durch.

Professionelle Verbandsführung

Dem Miliz-Vorstand von GF und IGS stand in all dieser hektischen Zeit, in der ein wie vorstehend beschrieben gewaltiges Mass an Verbandsarbeit zu leisten war, ein professionelles Generalsekretariat zur

Verfügung. 1954 bis 2010, also mehr als ein halbes Jahrhundert lang, wurde diese Aufgabe durch die Visura (später BDO) in Solothurn ausgefüllt. Ab 1. Juli 2010 ist sie an das Centre Patronal in Bern übergegangen.

Die GF und die IGS verdanken den qualifizierten Chefs dieser Unterstützung, den Sekretären, wie auch dem dahinter stehenden Personal sehr viel. Zu ihren Hauptaufgaben zählte auch die verbandsinterne Kommunikation, die kaum jemals zu Klagen Anlass gab. Wenn sich die Geometer immer auf einen schlagkräftigen, innovativen Verband stützen konnten, so ist es die starke und stets gut organisierte Zusammenarbeit von Vorstand und Sekretariat, die dies ermöglichte.

Aufbruch ins zweite Jahrhundert der IGS

Hier hört die Aufgabe des Geschichtenschreibers auf. Wie sich die IGS heute einschätzt und wie sie den Weg in die Zukunft bewältigen will, soll nun der aktuelle Vorstand aufzeigen, wofür ihm das Wort im beigefügten Artikel erteilt wird.

Mathias Hofmann

100 ans ASGP/GP SSMAF/IGS

Création et structure de l'association

Les débuts

Les personnes qui ont créé, le 5 octobre, respectivement le 18 novembre 1918, la nouvelle association en tant que groupe affilié à la Société Suisse des Géomètres, étaient pour la plupart des géomètres indépendants, qui exerçaient leur métier dans la tradition authentique libérale avec un petit nombre d'employés.

Au préalable, trois «conférences des géomètres indépendants» avaient eu lieu en 1917, dont le thème était essentiellement le renchérissement dans la mensuration cadastrale. Ils ont compris la nécessité de

créer leur propre association et ont pris la décision appropriée, qui a été concrétisée l'année suivante. La nouvelle association avait pour but de se limiter aux intérêts économiques de ses membres, ce qui a été souligné à plusieurs reprises en 1917. Cette restriction était apparemment nécessaire pour vaincre le scepticisme latent au sein de l'association centrale, qui a donné une suite favorable à la demande d'adhésion en tant que groupe à l'occasion de son assemblée générale du 5 juillet 1919, en acceptant un changement des statuts.

Selon les constatations faites par le président de l'époque, Ernst Schärer, à l'occasion de l'assemblée générale de

1944, l'association centrale n'était pas en mesure de défendre de manière rapide et satisfaisante les intérêts des personnes exerçant une activité indépendante. De ce fait, la nouvelle association ne constituait pas une concurrence, mais un élément de l'association centrale. Selon lui, ce concept a fait ses



Fig. 10: Mensuration dans les années 1990.

Abb. 10: Vermessung 1990er-Jahre.



Fig. 11: Les présidents IGS Mathias Hofmann et Stephan Andenmatten, DACH 2005, Bad Ragaz.

Abb. 11: IGS-Präsidenten Mathias Hofmann und Stephan Andenmatten, DACH 2005, Bad Ragaz.

preuves; ce constat est encore d'actualité aujourd'hui.

Au début, les membres provenaient majoritairement de la Suisse alémanique. Ce n'est qu'en 1949, lorsque 25 des 161 membres étaient des Romands, qu'il a été jugé nécessaire de traduire le nom de l'association en français. En 1956, l'association a répondu au reproche occasionnel de ne pas être représentative par une campagne de publicité intensive et fructueuse: après cette date, presque tous les géomètres indépendants ont fait partie de l'association.

Développement durant les années de guerre

Les années 30 qui ont précédé la guerre étaient marquées par la crise. Les rapports dont nous disposons indiquent toutefois que cette période était déterminante pour le développement du métier du géomètre indépendant. Une citation datant de l'année 1938: «Les fonds publics et privés sont utilisés pour une quantité énorme de tâches, ce qui ne laisse que très peu de moyens pour des ouvrages tels que les améliorations foncières ou la mensuration

cadastrale. (...) A tout cela, il convient d'ajouter que la Confédération et les cantons passent à une répartition du travail qui n'est pas rentable pour les exécutants du fait qu'il s'agit de trop petits lots. (...) Notre profession sait assez que l'agriculteur suisse a besoin de l'aide de la Confédération et de l'Etat pour tenir tête à la concurrence des pays étrangers. Nous croyons que ces fonds sont mieux utilisés si on les investit dans l'accroissement général de la productivité. Les améliorations foncières ne sont-elles pas avant tout destinées à guider la productivité dans la bonne direction? Nous pouvons même prétendre qu'elles représentent une bonne partie de la défense nationale». Nous connaissons tous la signification de la bataille agricole qui a suivi.

Entre-temps, l'ASGP a également participé à des programmes de formation et de formation continue, tels que les conférences sur les drainages en 1941 et, en 1942, sur le programme d'améliorations foncières, le nouveau programme de création d'emplois, l'approvisionnement en eau potable, les plans de quartier et

l'aménagement du territoire. Certains autres groupes professionnels ne voyaient pas d'un bon œil l'implication des géomètres dans la planification. Ainsi, l'Association suisse de protection du patrimoine s'est exprimée de manière peu flatteuse à l'égard des géomètres dans sa revue «Patrimoine» en 1937: «Pour mettre en application les dispositions de ce règlement sur la construction, il faut créer dans chaque canton un poste agissant comme police des constructions, qu'il ne faudra évidemment pas pourvoir avec des ramoneurs, géomètres ou autres, mais avec de vrais architectes expérimentés, incorruptibles et consciencieux.» L'ASPG a répondu en indiquant que dans beaucoup de villes et de grandes localités, les géomètres s'occupaient avec succès du génie civil et figuraient souvent parmi les lauréats des concours dans le domaine des plans d'aménagement. L'association a également mis en évidence le fait que le département VIII de l'EPF était particulièrement important dans les branches «aménagement local» et «plan de construction et de quartier».

De l'ASGP au GP

Les évolutions avant et durant la guerre ont transformé la profession du géomètre du registre foncier de manière décisive et ainsi, la Société suisse des Géomètres a été renommée «Société suisse des mensurations et améliorations foncières» (SSMAF) en 1946. Ce changement au niveau de l'association centrale a nécessité l'élaboration de nouveaux statuts pour l'Association suisse des géomètres praticiens ASGP, qui a pris le nom de «Groupe patronal de la SSMAF» à partir de 1947.

Questions liées à la formation

Malgré le fait que l'association centrale soit compétente pour les questions liées à la formation, l'ASGP et le GP ont toujours attentivement suivi cette question. Les fondateurs du SVPG en 1918 étaient tous diplômés de l'école d'ingénieurs-géomètres du technicum cantonal de Winterthour, fondé en 1874. En lien avec le concordat des géomètres, cette école a

créé le métier du géomètre indépendant. A partir de 1913, suite à l'introduction du Code civil et l'ordonnance sur la mensuration officielle, l'examen concordataire a été aboli et remplacé par le brevet fédéral, qui exigeait la maturité ou une formation équivalente. L'école d'ingénieurs-géomètres du technicum a été fermée et remplacée par la nouvelle école d'ingénieurs-géomètres de l'EPF Zurich, à l'instar des écoles d'ingénier en génie rural et des écoles d'ingénieurs-géomètres qui existaient déjà.

Ceci ne résolvait toutefois pas la question des «géomètres du technicum». Les demandes de l'Association suisse des techniciens en mensuration de 1932 et 1943 concernant l'autorisation de pratiquer pour les techniciens en mensuration diplômés ont été rejetées, mais les nouvelles filières de formation à Muttenz et à Yverdon au début des années 60 ont créé de nouvelles opportunités. Les diplômés HTS (aujourd'hui HES) avaient la possibilité d'accéder au brevet en suivant des études complémentaires à l'EPF.

Un autre sujet vivement débattu était la relation entre les ingénieurs en génie rural et les géomètres à l'EPF, même si l'ASPG a observé en 1938 déjà que «l'ingénieur en génie rural doit être géomètre et le géomètre ingénieur en génie rural». Les deux filières d'études ont finalement été regroupées, ce qui a déplu à l'ASPG, dans la mesure où le nom de «géomètre» avait disparu de l'intitulé du diplôme et ne réapparaissait que dans le brevet d'«ingénieur-géomètre».

Le nombre d'étudiants était aussi d'un grand intérêt pour le GP. À l'occasion du jubilé des 100 ans de l'EPF Zurich en 1955, il a émis un commentaire sur le petit nombre d'étudiants au département VIII, «qui doit sans doute être en partie mis sur le compte des tarifs insuffisants dans la mensuration, qui pose un grand souci à la profession».

La relation avec les employés

La relation avec l'Association suisse des techniciens en mensuration (ASTM), dont les membres représentaient la majorité des employés parmi les membres du GP,

a toujours été marquée par des questions en lien avec l'engagement et le salaire. Un épisode particulier a eu lieu dans les années 30, lorsque l'ASTM a demandé au Conseil fédéral l'autorisation de pouvoir confier la mensuration cadastrale à du «personnel auxiliaire» (c'est ainsi qu'on appelait les techniciens en mensuration à l'époque). Il semblerait que des certificats de travail pour le personnel auxiliaire formulés de manière imprudente aient déclenché cette demande. Par la suite, le comité de l'ASPG a demandé aux responsables d'être plus prudents dans la formulation des certificats de travail.

Après de longues négociations, un contrat-type de travail est entré en vigueur en 1953. Ce contrat a été édicté par le Conseil fédéral après de longues négociations avec l'OFIAMT en 1960. En 1968, il a été remplacé, d'une part, par un accord entre le GP et l'ASTM, d'autre part par les «Conditions d'emploi pour les collaborateurs des bureaux d'ingénieurs et de géomètres membres du GP». Le président du GP, Walter Bregenzer a constaté en 1973: «Les relations avec l'ASTM ont été renforcées. Tous les préjugés ont été surmontés et ils ont été remplacés par un vrai partenariat.» Ces bonnes relations ont perduré très longtemps. Peu de temps avant, les techniciens-géomètres ETS ont malheureuse-

ment quitté l'ASTM et se sont affiliés en tant que groupe spécialisé à l'Union Technique Suisse (UTS-MGR).

Lutte tarifaire et professionnalisation du secrétariat

Bien que les tarifs fassent formellement partie des tâches de l'association faîtière centrale, la nouvelle association en a eu la compétence depuis sa création. Les accords paritaires sur les prix pour des processus de travail décrits de manière précise ont été fixés dans des barèmes d'honoraires pour diverses activités de la mensuration et du génie rural. La charge de la preuve incombait toujours aux entrepreneurs, qui avaient déjà tenté dans les années avant et pendant la guerre de faire passer leurs revendications en matière d'adaptation des prix au renchérissement et aux frais de l'entreprise au moyen d'enquêtes sur les salaires et les frais généraux, ceci pas toujours avec succès.

En 1948, le constat a été fait lors de l'assemblée générale que, «le géomètre n'est pas assez commerçant, un secrétaire commercial important aurait plus de succès lors de négociations tarifaires». La société fiduciaire Visura de Soleure a été engagée en 1949 pour de nouvelles enquêtes sur les frais généraux, elle a également fait des propositions pour la



Fig. 12: Excursion chez Leica Heerbrugg, DACH 2005.
Abb. 12: Exkursion bei Leica Heerbrugg, DACH 2005.

comptabilité (plan comptable pour les activités des géomètres). À partir de 1954, Visura s'est chargée de la gestion du secrétariat du GP.

Durant les années 50, une véritable guerre tarifaire semble avoir eu lieu, qui a atteint son apogée en 1958 avec la résiliation du tarif par l'association faîtière. En 1959, l'assemblée générale du SSMAF a transféré la responsabilité des tarifs au GP; par cette décision et les nouveaux statuts du GP, la commission centrale des honoraires est devenue un organe du GP. Son président, Jean Weidmann, a réorganisé les travaux et de nouveaux tarifs pour la mensuration cadastrale ont été proposés, ceci jusqu'en 1966 et appliqués à partir de 1968. Le président de l'époque, Herbert Naef, a constaté: «Les deux côtés ont dû faire des concessions. Par moment, la lutte a été particulièrement dure. Cette confrontation a permis aux deux parties de mieux comprendre les points de vue et les arguments de l'autre. Aussi bien les Messieurs de la direction des mensurations cadastrales que nous-mêmes avons dû revoir nos positions. Nous avons appris à nous apprécier mutuellement. Ces négociations ont permis de créer un nouvel esprit.» Ce nouvel esprit perdure jusqu'à aujourd'hui et il a renforcé la branche. Il ressort de l'allocution du Dr. Fridolin Wicki (directeur de swisstopo) qu'il partage ce point de vue. Après sa démission de la commission centrale des honoraires en 1977, Jean Weidmann a été élu membre honoraire du GP.

Nouvelle orientation entre les années 70 et 90

Les années 60 étaient marquées par la haute conjoncture et les années 70 par la récession. À partir des années 60, l'automatisation et le traitement électronique des données étaient d'actualité. Avec la publication en 1966 des «Directives pour l'introduction du traitement automatique de l'information dans la mensuration cadastrale» par la Direction des mensurations cadastrales, le nouveau tarif pour la mensuration cadastrale était dépassé



Fig. 13: Séance du comité en 2006.

Abb. 13: Vorstandssitzung 2006.

du point de vue méthodologique à partir du début de son entrée en vigueur. Les exigences imposées au GP et à ses entreprises ne cessaient de croître. Dès lors, à l'occasion de l'assemblée générale de 1975, de nouveaux objectifs ont été fixés pour le GP. Il s'agissait d'une rationalisation des activités tarifaires, de la formation continue surtout dans le domaine de la gestion des entreprises, de la collaboration renforcée avec les autorités, les organisations professionnelles proches et les lieux de formation ainsi que d'éthique professionnelle. Le comité a été réorganisé et des domaines de responsabilité spécifiques ont été attribués à chaque membre pour «la coordination, l'évaluation et l'information».

IG EDV

L'appel à un «pool d'intérêt en matière de logiciels» a mené à l'idée d'une communauté d'intérêts en matière de traitement électronique des données, mise sur pied en 1982 sous forme de coopérative du nom de «IG EDV». Ses activités très variées n'ont toutefois pas donné entièrement satisfaction. De ce fait, le GP l'a remplacée en 1990 par la «Commission technique», dont la tâche était de conseil-

ler et de soutenir le comité pour les questions techniques, en particulier dans les domaines de l'informatique, instruments, méthodes de traitement et REMO.

REMO

À la même période est née l'idée de la REMO (réforme de la mensuration officielle). Le GP a fait partie de la direction de projet. Dans sa prise de position sur le rapport REMO «Avenir de notre sol», qui a été mis en consultation en 1987, le GP a précisé: «En résumé, nous comprenons votre exigence d'une plus grande concurrence surtout comme un appel au renforcement de nos forces innovatrices. (...) Nous savons quels grands défis la révolution technique, d'une part, et la réforme de la mensuration officielle, d'autre part, constituent pour notre profession. Nous sommes toutefois prêts à relever ces défis et à appliquer ces changements aussi rapidement que possible. Il est évident que cela va créer une nouvelle image du géomètre.» Le comité de l'époque a estimé que l'année 1987 était l'année qui allait marquer l'histoire du GP. Dans son article «RAV: Ein grosser Modernisierungsschritt», Jürg Kaufmann en donne un aperçu.

Gestion d'entreprise

Dans les années 40 déjà, la formation continue faisait partie des préoccupations du GP. Au début, l'objectif principal était la formation professionnelle continue. Dans les années 70, ces efforts ont été renforcés, le thème de la gestion d'entreprise a été développé, avec notamment une offre de cours régulière. En 1989/90, le cours pour les jeunes dirigeants d'entreprise, mais pour le reste, le GP n'était pas satisfait de l'engagement de ses membres. En 1988, il a constaté, aussi en ce qui concerne la REMO: «Le changement du professionnel indépendant à l'entrepreneur est en cours. Le comité estime dès lors que la formation continue en gestion d'entreprise est urgente et appelle tous les membres de se prendre le temps pour suivre ces cours. »

Relations publiques

On s'est aussi progressivement présenté au grand public. En 1975, dans l'exposition «Vermessung und Planung» au Musée des transports à Lucerne, lors du congrès de l'FIG à Montreux en 1981, en 1985 exposition spéciale sur le cadastre

des conduites lors de la «Gemeinde 85» à Berne, en 1987 exposition spéciale REMO à l'occasion de «Gemeinde 87» à Berne. En 1987, un concept général pour le travail de relations publiques a été élaboré en collaboration avec le groupe patronal de la SSMAF, qui a abouti entre autres à un guide RP pour les bureaux et à une vidéo sur le profil professionnel.

Contacts avec l'étranger

Les affaires internationales étaient en principe dans la compétence de la SSMAF, qui était un membre fondateur de la FIG. Mais le GP s'est toujours intéressé aux activités indépendantes à l'étranger. En 1955, le comité a commenté: «Les géomètres indépendants d'Allemagne aimaient de meilleurs contacts avec nous». Dès lors, des visites réciproques aux assemblées générales ont eu lieu. À partir de 1975, les contacts se sont intensifiés, ce qui a donné naissance au premier congrès tri-national avec l'Allemagne et l'Autriche à Lindau en 1980. Le congrès de l'FIG à Montreux a également renforcé les liens internationaux et a permis «un impact publicitaire considérable pour

notre profession». En 1986, le comité a désigné une délégation pour l'étranger et en 1988, Dr-Ing. Otmar Schuster, le président du BDVI, a été invité en tant qu'orateur à l'assemblée générale. Il a fait un exposé sur le thème «Der freiberufliche Vermessungsingenieur und Geometer vor neuen Herausforderungen». L'assemblée des membres de 1991 à Davos a donné l'occasion pour une réunion de comité tri-nationale et le comité a constaté que les géomètres suisses étaient très demandés comme conseillers pour la reconstruction dans les pays de l'est de l'Europe.

En marche vers le futur

C'est sous ce titre que Thomas Glatthard a terminé en 1992 sa rétrospective des 75 ans du GP-SSMAF. La revue MPG 6/92 a publié une série d'articles à l'occasion de ce jubilé, qui démontrent comment l'entrée du GP dans le quart de siècle suivant a été marquée aussi bien par l'espoir et la foi dans l'avenir que par l'insécurité et la réflexion. Le progrès technique fulgurant et les possibilités insoupçonnées qui l'accompagnent, mais aussi les changements sociaux et économiques, les nouvelles exigences posées aux entrepreneurs et au personnel, un nouvel esprit du temps, tout cela devait être maîtrisé par un environnement encore ancré dans les vieilles structures. La citation suivante du secrétaire du GP de l'époque, Peter Kofmel, caractérise bien la situation de départ: «La question de la position de l'ingénieur et entrepreneur dans l'Etat, la société et l'économie n'est pas nouvelle. Mais l'environnement a massivement changé. L'EEE et la CE laissent clairement des traces de dérégulation (ou même des peurs de la dérégulation?). La lutte entre les systèmes centralisés et décentralisés a lieu à tous les niveaux. L'une des tâches les plus importantes du GP est de continuellement mettre en valeur les avantages extraordinaires du modèle suisse de la mensuration (sous toutes ses formes cantonales) partout.» Dans un article spécifiquement consacré à ce sujet, Jean-Luc Horisberger (président de 1990 à 1994), met en lumière sa propre vision de cette période.



Fig. 14: Première séance du comité au CP, 2010.

Abb. 14: Erste Vorstandssitzung im CP, 2010.

Du GP SSMAF à l'IGS

Pourquoi le changement du nom?

En 1997, l'association s'est donné un nouveau nom: Ingénieurs Géomètres Suisses (IGS). Ce changement devait permettre de signaler à l'intérieur comme à l'extérieur que l'association avait la volonté de «s'écartier des sentiers battus» et d'intégrer de nouvelles idées dans ses travaux. Le travail intensif du comité et le fait que la conférence biennale des présidents de section et des groupes régionaux se mue en plateforme essentielle de développement d'opinion ont permis de trouver un large consensus sur les priorités des travaux de l'association. Il s'est avéré que le comité devait se consacrer essentiellement sur l'orientation stratégique et conceptuelle de l'association, ainsi qu'à la politique de régulation. La mise en œuvre pratique de ces questions devait toutefois être la tâche des sections.

Ainsi, les activités de l'association ont été progressivement déplacées vers les sections et groupements régionaux. Pour en tenir compte, les cotisations pour l'association centrale ont été baissées de 20%.

Nouveau point fort: le lobbying

Le lobbying a été reconnu comme tâche centrale du comité, comme le moyen

permettant d'obtenir la prise en compte des préoccupations en lien avec la régulation. Les tentatives allant dans ce sens, à savoir l'organisation de manifestations ayant pour but d'influencer les décideurs politiques s'étaient avérées coûteuses et généralement inefficaces. Le comité a néanmoins créé ce nouveau domaine d'activité décidé de rejoindre l'Union suisse des professions libérales (USPL). Il a été constaté en particulier que l'association manquait d'une unité de doctrine en ce qui concernait le lobbying. Après de vives discussions, un document de base pouvant servir de guide a été trouvé avec la vision de «Cadastre 2014», présenté lors du congrès de l'FIG de 1998. Cette étude élaborée sous la houlette de la Suisse a décrit les exigences que le cadastre doit remplir face à la société d'information moderne et elle a été fortement marquée par la conception du cadastre suisse. «La vision du «Cadastre 2014» jouera un rôle central dans nos activités futures» a constaté le comité. Afin que les membres puissent en prendre connaissance, le texte rédigé en anglais a été traduit par l'IGS en allemand et en français.

À l'occasion de workshops d'une journée, plus de 60 entrepreneurs se sont penchés sur la question de savoir quelles opportunités la profession de géomètre doit

saisir dans cette nouvelle période d'information et de savoir. Il a été constaté en particulier que la mensuration officielle doit être comprise comme une base forte et indispensable pour les futurs systèmes d'information géographique et que les géomètres doivent impérativement explorer d'autres domaines.

Développement de nouvelles règles du marché

Au tournant du millénaire, la Suisse se trouvait dans une récession déclenchée par les développements au niveau international. La nouvelle tendance de libéralisation du marché a posé la profession de géomètre, encore fortement réglementée, devant de nouveaux problèmes. Durant les années 90, les tarifs protégés et imposés ont disparu en faveur d'une tarification concurrentielle. On avait l'impression que le chaos et une absence de règles régnait et que l'IGS en tant que branche professionnelle se trouvait dans une phase de réorientation. L'association a appelé ses membres à procéder individuellement à un état de la situation et à agir en fonction. En même temps, il était nécessaire de s'entendre et de s'organiser, car seule une association était en mesure de participer activement à des processus politiques et d'influer sur la création des nouvelles règles du marché. L'IGS a également relevé que l'image de la profession était un facteur important. L'IGS a revendiqué la responsabilité d'être «LA force motrice dans la branche de la géomatique». Elle formulait ses objectifs comme suit: Contrer la tendance à l'étatisation de la mensuration. Extension de la mensuration dans le sens de Cadastre 2014. Géomètres indépendants = plaque tournante pour les données relatives au territoire.

Dans le cours des développements actuels, le terme de «Public-Private-Partnership (PPP)» a été présenté de manière positive, tout comme celui du développement durable. Ces termes étaient auparavant progressivement tombés en désuétude dans la profession et il fallait expliquer qu'ils existaient depuis longtemps dans un sens positif. Le bon partenariat et la répartition



Fig. 15: Séance du comité à Fribourg, 2013.

Abb. 15: Vorstandssitzung in Fribourg, 2013.



Fig. 16: AG 2013 à Genève.

Abb. 16: HV 2013 in Genf.

claire des tâches entre l'Etat et l'entrepreneuriat, qui s'étaient instaurés au cours des dernières décennies devaient être maintenus et développés.

La facturation des honoraires: de la commission des honoraires à la commission du marché

Ceux qui pensaient que la commission des honoraires avait perdu sa raison d'être avec la disparition des tarifs paritaires s'étaient trompés. Elle a toutefois progressivement évolué d'un organe fixant les tarifs vers un organe consultatif qui proposait aux entreprises une aide indispensable pour les calculs. De plus, elle a œuvré avec ses partenaires auprès des autorités pour la mise en place et le maintien de soumissions transparentes, afin de permettre l'évaluation adéquate des offres. Les négociations paritaires avec les autorités ont laissé la place à un partage des connaissances apprécié par les deux parties. Cet échange d'expériences a aussi été progressivement étendu aux associations partenaires SIA et USIC, qui étaient confrontées à des problématiques similaires. Le signe extérieur de ce changement était la dissolution de la grande commission des honoraires centrale et le changement de nom de la KZHK en Commission des marchés.

Avec l'élargissement des contacts et la collaboration avec plusieurs partenaires, la commission des marchés a également apporté une contribution essentielle à la bonne image de la profession et renforcé la relation de partenariat avec les autorités. Mais nous laisserons Peter Trüb, le président de la commission des marchés de 1999 à 2010, relater ces activités dans son article. L'article de Jürg Kaufmann au sujet de la REMO traite également de ce domaine d'activité de l'association.

L'IGS défend vos intérêts dans le processus législatif

La mensuration cadastrale était ancrée dans le Code civil depuis sa création en 1912 et également réglée par des ordonnances. Avec la révolution technique et la naissance de la société d'information, les informations géographiques ont pris une grande importance, mais il manquait une base légale adéquate. Parmi de nombreux autres aspects, la mensuration officielle s'est retrouvée dans la ligne de mire de l'administration fédérale et elle a été nouvellement introduite dans la constitution (une ancienne revendication du GP). La loi qui en résultait (LGéo) a massivement augmenté l'importance de la MO dans le domaine politique et éco-

nomique. Dans ce processus législatif, l'IGS a pu défendre ses intérêts par des relations publiques intenses et de la collaboration et se positionner avec succès dans ce nouveau domaine. Dr. Erich Gubler et Jean-Philippe Amstein décrivent dans un article ce processus essentiel pour la profession du point de vue de l'office fédéral. Hans-Urs Ackermann, président de l'IGS de 2004 à 2009 et acteur principal dans ce dossier décrit le processus législatif et sa signification du point de vue de l'association.

Dans le contexte du processus législatif, des questions se sont également posées sur le brevet fédéral. Ces questions ont manifestement perturbé l'IGS, dont les démarches dans ce dossier ont été couronnées de succès, comme il ressort de l'article de Roman Ebneter, qui a été le président de la commission d'examen de nombreuses années durant.

La nouvelle loi et les ordonnances qui l'accompagnaient, à l'exception de l'ordonnance sur le cadastre RDPPF, sont entrées en vigueur le 1er juillet 2008. L'IGS a constaté avec satisfaction que «l'institution de la mensuration officielle», qui avait fait ses preuves pendant 100 ans, avait enfin obtenu une base légale adéquate. Maintenant, le travail dans les cantons a commencé, et avec lui un engagement supplémentaire pour les sections. Le mot d'ordre était le suivant: «Une conservation décentralisée des données avec accès centralisé doivent être mis en œuvre». L'ordonnance sur le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) était toutefois encore manquante, ce qui a freiné l'atteinte des objectifs de Cadastre 2014. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2009.

Même après la fin de la période intensive en lien avec la législation, l'IGS a continué à exercer son influence dans les procédures parlementaires. L'un des moyens déployés est la participation aux consultations sur des thèmes proches, une autre la mise en place d'un groupe parlementaire, c'est-à-dire d'un groupe de membres de l'IGS, qui disposent de liens avec des parlementaires fédéraux.

Lobbying au moyen

du développement technique

L'IGS s'est procuré des moyens techniques essentiellement dans deux domaines. Il s'agit, d'une part, du projet Geometa, qui a permis de créer une vue globale de la mensuration officielle en Suisse et qui a été longtemps amélioré et développé. D'autre part, l'IGS a entamé le développement d'un cadastre spatial, sous le titre de cadastre 2014. Si l'IGS a débuté ces travaux seules, ils ont été menés à bien au sein d'une coopérative du nom de «Coopérative c-2014» à partir de 2003. Après l'entrée en vigueur du cadastre RDPPF en 2009, la coopérative a été dissoute et la défense des intérêts a de nouveau été transférée à l'IGS. L'IGS a formulé les objectifs suivants pour le développement futur dans le domaine du cadastre RDPPF:

- Les modèles-cadre de la Confédération s'appuient sur le modèle-cadre c-2014.
- Notre compétence dans le domaine du cadastre RDPPF est reconnue, même par les géographes, les responsables de l'aménagement du territoire et les juristes.
- Nous pouvons contribuer à la conception, l'aménagement, la mise en œuvre et la mise à jour du cadastre RDPPF».

Nous donnerons la parole concernant ce projet intensif au délégué technique, Peter Dutschler, dans son article sur ce sujet.

Soigner l'image de la profession de géomètre

Au 21^e siècle, l'image de la profession revêt une importance croissante, car il s'est créé un marché libre mutuel, mais aussi un marché en concurrence avec d'autres branches. Si on relit les rapports annuels avec attention, on constate que le comité a beaucoup œuvré dans ce domaine. On y trouve la création d'un label, des présentations sur internet, de nombreuses représentations dans des organisations internes à la profession ou des organisations proches, un engagement très fort pour le jubilé des 100 ans de la mensuration officielle. Il convient de mentionner plus particulièrement le numéro spécial de l'IGS sur les prestations

des ingénieurs-géomètres dans la construction du tunnel ferroviaire le plus long du monde. On lira à ce sujet l'article d'Adrian Ryf, directeur du secteur de la géomatique d'AlpTransit Gotthard AG. Un projet spécial de l'IGS qui doit servir à promouvoir l'image de la profession est la mise en place et le maintien du cadastre des places de parc pour personnes en chaise roulante que Hans Estermann décrit dans son article.

Améliorations foncières

Les améliorations foncières ont été d'importance secondaire dans les activités de l'IGS, notamment en raison de l'activité intense en lien avec le développement dans le domaine de l'information géographique. On trouve des mentions dans le domaine des honoraires, par exemple en 2007 en lien avec les soumissions. L'importance de ce domaine pour la profession a toutefois toujours été grande, comme nous pouvons le constater à la lecture de l'article de Jörg Amsler, qui a occupé pendant de nombreuses années la fonction de directeur du secteur des améliorations structurelles de l'Office fédéral de l'agriculture. L'IGS s'est également fortement engagé dans la création de la fondation Swiss Land Management en 2012.

Entreprise, personnel, formation

L'engagement éprouvé du GP dans ces domaines a perduré également au sein de l'IGS. Beaucoup de choses ont constamment dû être adaptées au développement actuel. L'IGS a par exemple assumé la tâche du développement de la gestion de qualité selon la norme ISO et elle a directement soutenu de nombreux bureaux de géomètres dans ce domaine. Elle s'est aussi occupé de thématiques nouvelles, telles que la sécurité de l'emploi, l'assurance maternité et d'autres thèmes similaires et elle a offert son soutien sur ces matières aux entreprises. Le thème des effets du droit international sur la mensuration officielle et celui les ressources humaines ont également été abordés par l'IGS.

La convention sur les conditions de travail conclu avec l'ASTG (nouvellement Profes-

sionnels Géomatique Suisse PGS) a été soigné en bonne intelligence et constamment développée. Parmi les développements, il y avait par exemple la flexibilisation des salaires, une nouvelle convention, introduite en 2005, l'introduction du salaire minimal et finalement une révision totale des conditions de travail. Mise à part le PGS, cette convention a également été signée par geosuisse et le Groupe professionnel des ingénieurs en géomatique Suisse (Geo+Ing) comme partenaires. Ceci démontre à quel point l'environnement professionnel s'est rapproché de manière intensive. Peter Kofmel, le secrétaire général de 1988 à 1995, décrit dans son article sa vision du GP en tant qu'association patronale.

L'engagement était également fort dans les domaines de la formation et de la formation continue. En 2003, l'IGS a repris la gestion de la formation professionnelle de sa société mère geosuisse. Parallèlement, une cotisation auprès des employés a nouvellement été perçue dans les bureaux affiliés à l'IGS pour soutenir l'ASTG qui s'était fortement engagée dans la formation continue (il convient de noter que de nombreux bureaux ont payé ces cotisations eux-mêmes). L'IGS s'est également fortement impliqué dans l'association responsable de la formation professionnelle et dans la réforme de cette formation, des activités décrites dans l'article du secrétaire général de l'époque, Thomas Meyer.

L'engagement croissant de l'IGS à l'étranger

À l'occasion de la réunion tri-nationale des géomètres indépendants allemands, autrichiens et suisses à Bregenz en 1995, l'association GE (Geometer Europas) a été fondée. Les organisations de géomètres françaises étaient également membres de GE, et plus tard également celles du Danemark. La mise en place de cette nouvelle association était marquée par Visura, qui a initialement dirigé le secrétariat général. Ce dernier a été repris par BDVI à Berlin. En 2004, la version définitive de «l'Accord multilatéral», reconnaissance mutuelle des qualifications profes-

nelles des ingénieurs géomètres en charge d'une mission de service public, a été présentée et adoptée.

L'IGS espérait à l'époque que cet accord leur servirait à résoudre les questions qui se posaient en lien avec le brevet fédéral ainsi que dans les démarches pour garantir la formation universitaire pour les détenteurs du brevet.

Pendant dix ans, essentiellement durant la période très importante de la mise en place de l'association, Otmar Schuster de l'Allemagne assurait la présidence de Geometer Europas. Dans son article, il nous parle de ses impressions concernant Geometer Europas.

Durant la création de GE déjà, ses membres avaient imaginé une forme d'organisation similaire à celle de l'IGS et de geosuisse en Suisse. Ceci n'était pas possible au début, mais l'association s'est progressivement rapprochée du CLGE (Comité de liaison des Géomètres Européens), avec lequel les relations étaient assez tendues au départ. En 2010, les deux associations ont fusionné et GE est devenu le groupe d'intérêt PARLS (Public

Appointed and Regulated Liberal Surveyors) du CLGE. Maurice Barbieri, à l'époque président de l'IGS, est devenu le premier président de PARLS. Il est aujourd'hui président du CLGE. Même si la Suisse ne fait pas partie de l'UE, il a été important pour l'IGS dans le passé et il est important aujourd'hui de se préoccuper du droit européen concernant notre profession. Dans son article sur la période de sa présidence à l'IGS, Maurice Barbieri décrit également ces relations internationales.

L'IGS a organisé avec succès la troisième réunion tri-nationale DACH 2005 à Bad Ragaz (après Lindau en 1980 et Bregenz en 1995).

Direction professionnelle de l'association

Dans la période frénétique décrite plus haut, durant laquelle il fallait abattre un travail énorme, le comité de milice du GP et de l'IGS a été appuyé par un secrétariat général professionnel. De 1954 à 2010, donc pendant plus d'un demi-siècle, cette tâche a été effectuée par Visura (renom-

mée BDO) à Soleure. Depuis le 1^{er} juillet 2010, le secrétariat général a été confié au Centre Patronal à Berne.

Le GP et l'IGS saisissent cette occasion pour remercier chaleureusement les responsables de ce soutien, les secrétaires généraux, mais aussi le personnel qui travaille en arrière-fond. L'une de leur tâche principale est la communication interne de l'association, et n'a presque jamais donné lieu à des plaintes. C'est la collaboration bien organisée entre le comité et le secrétariat général qui a permis aux géomètres de s'appuyer sur une association efficace et innovante.

Départ dans le deuxième millénaire
La tâche de l'historien s'arrête ici. Il est maintenant dans les mains du comité actuel de l'IGS de déterminer comment l'association se considère et de quelle manière elle veut aborder l'avenir. La parole lui est donnée dans un article à ce sujet.

Mathias Hofmann

Was wir leisten

Die Ingenieur-Geometer-Schweiz (IGS) ist die gesamtschweizerische Unternehmer- und Arbeitgeber-Organisation der Ingenieur-Geometer. Wir engagieren uns für die Weiterentwicklung unseres Berufsstandes – in der Geomatik, im Landmanagement und in der Unternehmungsführung.

Als Unternehmer-Organisation vertritt die IGS die Interessen des Berufsstandes gegen aussen. Beispielweise gegenüber Behörden, Politik, Öffentlichkeit, Wirtschaft und den Partnerorganisationen – in der Schweiz wie im Ausland.

Wir treten für einen gesunden wirtschaftlichen Wettbewerb unter den Mitgliedern ein. Die IGS fördert das unternehmerische Denken und Handeln; dies stets unter Wahrung der ethischen Grundsätze unseres Berufsstandes.

Als Arbeitgeber-Organisation setzen wir uns für günstige Rahmenbedingungen ein. Für unternehmerischen Freiraum, der eigenverantwortliches Denken und Handeln fördert, fachliche und persönliche Weiterentwicklung und das Leistungsvermögen der Mitarbeitenden.

Der Verband vertritt rund 320 Büros – mit ungefähr 290 Ingenieur-Geometern und -Geometerinnen sowie über 3300 Mitarbeitenden in der ganzen Schweiz.

Nos prestations

Ingénieur-Géomètres Suisse (IGS) est l'association faîtière suisse des employeurs Ingénieur-Géomètres. Nous nous engageons pour le développement de notre profession en matière de géomatique, de gestion du territoire et de gestion d'entreprise. En tant qu'organisation patronale, l'IGS défend les intérêts de notre profession notamment envers les collectivités publiques, les politiciens, l'économie, les associations partenaires et le grand public, en Suisse comme à l'étranger.

Nous nous engageons pour une concurrence économique saine entre nos membres. L'IGS assure la promotion de l'esprit d'entreprise tout en respectant les principes éthiques régissant notre profession. En tant qu'organisation patronale, nous sommes cosignataires de la convention-cadre régissant les conditions de travail dans nos bureaux. En outre, par l'activité de notre association nous stimulons la formation continue de nos employés et des patrons dans tous nos domaines d'activité.

Notre association compte environ 320 entreprises avec quelques 290 Ingénieurs-Géomètres actifs et 3300 collaborateurs dans toute la Suisse.

Ingenieur-Geometer Schweiz
Ingénieurs-Géomètres Suisses
Ingegneri-Geometri Svizzeri

